Association Internationale des Anciens de l'Union européenne Section France

ASSEMBLEE GENERALE

Lundi 26 mars 2018 LYON

RAPPORT D'ACTIVITE 2017-2018

L'ASSOCIATION

Les adhérents : Nous sommes actuellement près de 1200 membres.

Comité

Les nouveaux statuts d'AIACE France adoptés en mai 2015 prévoient que l'Association est administrée par un comité formé de 11 membres élus parmi les adhérents de l'Association, pour une durée de 3 ans. Le présent comité (2016-2019) a été élu lors de l'Assemblée générale du 23 mars 2016 et sera renouvelé l'année prochaine.

Depuis la dernière assemblée générale, deux changements sont intervenus au comité. Le trésorier François Janvier s'est retiré et le comité a confirmé Bernard Loesel comme remplaçant. Marinus Ooms ayant déménagé à l'étranger, il a été remplacé par Jacques Vonthron. Ces deux nominations sont soumises à l'Assemblée Générale pour confirmation.

La composition du comité à partir de cette date est (par ordre alphabétique) :

Jacques Christiany, Kerstin Dedye, Dominique Deshayes, Marie-José Dupraz, René Guth, Anne Harris-Hennon, Isabelle Kardacz, Bernard Loesel, Anne Ropers, Michèle Thozet et Jacques Vonthron.

Les membres du Bureau sont :

Présidente : Anne Harris-Hennon Vice-président : Rene Guth

Secrétaire générale : Marie-José Dupraz

Trésorier : Bernard Loesel

Les Représentants au Conseil d'Administration d'AIACE-Internationale sont :

Titulaires: Anne Harris et Rene Guth

Suppléants : Dominique Deshayes et Jacques Christiany

Le Secrétariat

Il est situé 12 avenue d'Eylau, 75116 Paris (Tél : 01 47 55 82 29) et il assure une permanence tous les lundis et mercredis matins. Les autres jours un message peut être laissé sur le répondeur ou envoyé par mail à aiace.france@wanadoo.fr

Notre secrétaire, Francine Petit-Doise, s'est également retirée en janvier et elle est remplacée par Guénolée Legros.

Les mails et la boîte vocale sont vérifiés régulièrement par le secrétariat et toute l'équipe du Bureau. Les cas urgents sont toujours traités en priorité.

Les délégués régionaux

Outre son secrétariat, l'AIACE-France est organisée en entités régionales, destinées à assurer un contact de proximité avec les résidents de province. Les délégués assistent à toutes les réunions du comité.

Quelques changements sont intervenus dans cette liste depuis la dernière Assemblée générale. Jacques Babot, tout en restant délégué de la Nouvelle Aquitaine, reprend les fonctions de « help desk informatique » qu'avait Marinus Ooms.

Parmi les délégués régionaux, Pierre Frigola s'est retiré et on a divisé l'Occitanie en deux parties avec comme responsables Kathleen Vande Walle et Karin Van Dieren.

Voici la liste actualisée des délégués régionaux et responsables de secteurs:

REGIONS	DELEGUES/RESPONSABLES
Auvergne, Rhône-Alpes + Bourgogne	Paulette SIEROTA
	Marithé BARTHOLOME
	Jean MEYER-ROUX
Bretagne	Marthe BOULVAIS
	Danièle D'HOSSCHE
	Jean GUEGAN
Grand Est + Franche Comté	René GUTH
	Jacques CHRISTIANY
Hauts de France	Dominique CATTET
lle de France +Dom -Tom	Marie-Jeanne MAURAGE
Normandie	Geneviève VILLEDIEU
Nouvelle Aquitaine	Jacques BABOT
	Jacques HAÏK
	Francine PETITPIERRE
	Ernst PIEHL
	Nicole RIVEILL
Occitanie Est	Kathleen VANDE WALLE
	Georges CLET
	Guido COX
Occitanie Ouest	Karin VAN DIEREN-SEEUWS
Pays de Loire + Centre-Val de Loire	Gilles DUBOIS
Provence-Alpes-Côte-d'Azur + Corse	Michèle THOZET ¹

Le « Help Desk Informatique » (ECAS, RCAM et autres)

Nos collègues qui ont des difficultés d'ordre informatique comme par exemple accéder à Myintracomm ou au système RCAM en ligne, peuvent s'adresser à notre collègue Jacques Babot.

-

¹Egalement coordinatrice des bénévoles

ACTIVITES en 2017-2018

- Le Comité s'est réuni 2 fois depuis la dernière Assemblée Générale : le 26 septembre 2017 à Paris, et le 25 mars 2018 à Lyon. Les réunions du comité nous permettent de faire le point sur des sujets d'actualité qui préoccupent nos adhérents. Nous recevons des compte rendus de nos représentants dans divers instances groupe technique AIACE/PMO, conseil d'administration d'AIACE, rencontre avec le PMO à ISPRA....ainsi que les rapports des délégués régionaux qui font remonter leurs expériences « sur le terrain ». Les participants dans divers séminaires (communication, webmasters....) nous font également rapport de leurs activités. Les comptes rendus détaillés des réunions du comité sont disponibles sur le site web dans le coin des adhérents et les articles sur la participation dans d'autres instances sont publiés régulièrement dans notre bulletin INFO.
- En mai et octobre 2017 vos représentants ont participé à des réunions du **Conseil** d'administration de l'AIACE Internationale à Maastricht et à Bruxelles. AIACE France a également été représentée au Groupe Technique qui précède ces réunions. Ces rencontres offrent un forum très utile pour nos représentants pour dialoguer avec les administrations des différentes institutions et soulever directement les diverses questions qui préoccupent nos membres².
- Une réunion entre les représentants des sections nationales couvertes par Ispra et le PMO a eu lieu les 2 et 3 mai 2017 où notre section était représentée par René Guth et Dominique Deshayes.
- Nos responsables pour la communication, Isabelle Kardacz et Anne Ropers, ont assisté à un séminaire sur la communication organisé par AIACE Internationale en janvier 2018 et Anne Ropers a également assisté à un séminaire pour les webmasters en octobre 2017. Les sujets discutés ont été entre autres la stabilité des numéros d'appels et des adresses mail de la Commission pour les pensionnés, l'intérêt d'un vadémécum pour les familles dans toutes les langues, ainsi que le programme « Back to school+ ».
- Un dernier séminaire a été organisé conjointement par le PMO et AIACE à Bruxelles le 26 février 2018 à l'attention des « ambassadeurs » de toutes les sections nationales. Les ambassadeurs sont des membres de sections qui sont désignés comme étant « agréés » pour contacter le PMO au nom d'autres adhérents. Dix personnes d'AIACE France ont assisté à ce séminaire dont le but était de clarifier le rôle et les responsabilités des ambassadeurs.
- Nous avons accepté des **invitations de deux autres sections** à participer à leurs travaux:
 - La section espagnole a invité la section à participer à leur assemblée générale en juin et Dominique Deshayes nous a représenté. La section a également organisé un séminaire de formation des bénévoles en novembre 2017, invitant Peter Von Der Hardt, fondateur du système SENECA, ainsi que la présidente à y présenter le travail de la section française en matière de bénévolat.
 - La section Portugaise a invité la présidente à présenter l'organisation de notre section lors de son assemblée générale à Lisbonne en janvier 2018.

4

²Des rapports détaillés sur ces sujets sont publiés régulièrement dans VOX et INFO

Les principaux dossiers traités par le comité et délégués en 2017-2018 sont :

RCAM

Un certain nombre de cliniques et hôpitaux en France (notamment dans les régions IDF et PACA), refusent d'accepter les **prises en charge** d'Ispra. Nous avons soulevé le problème avec le PMO et nos interlocuteurs essaient de trouver un accord avec les hôpitaux concernés. En attendant, on nous a rassurés que toute personne qui le souhaite puisse se voir accorder une avance pour une hospitalisation ou une intervention coûteuse.

Les programmes de la médecine préventive ont changé et on parle maintenant de **dépistage.** Nous avons été associés aux discussions sur cette question et un article a paru dans le dernier INFO.

Cartes d'adhérents

Cette année nous avons lancé la fabrication de cartes d'adhérents avec les indications de notre appartenance au RCAM pour ceux qui en font la demande. Notre collègue Guido Cox a accepté de coordonner cette initiative et nous le remercions pour sa disponibilité.

<u>Fiscalité</u>

Les prélèvements sociaux (PSF – CSG et autres)

Notre collègue Jacques Babot suit ce dossier pour le comité, en collaboration avec un certain nombre de collègues intéressés. Il a constitué un mailing liste des personnes concernées et nous fournit le rapport ci-dessous :

Rappel succinct :

Les prélèvements sociaux sur les revenus fonciers (loyers), les revenus mobiliers (intérêts des comptes épargnes, des PEL, des assurance vie..), sur les plus-values (actions, ventes immobilières) et sur les revenus du travail (salaires et retraites de sources autres que celle des Institutions Européennes) déclarés en France, ne devraient plus être prélevés pour les fonctionnaires et anciens fonctionnaires des Institutions Européennes qui ne bénéficient pas de la sécurité sociale Française et sont assujettis au Régime Commun d'Assurance Maladie (RCAM) de l'Union Européenne.

Ceci résulte des arrêts successifs D Ruyter et de Lobkowicz émis par la Cour de Justice de l'Union Européenne ces derniers mois. (Pour les détails veuillez consulter le site de AIACE France, Brochure fiscalité (https://www.aiace-fr.eu/le-coin-des-adherents/fiscalite). La lettre modèle pour demander l'exonération et le remboursement (forclusion au 31 Décembre de la deuxieme année qui suit le PAIEMENT des PSF; attention lorsqu'il y a prélèvement à la source il est censé avoir été effectué au 31.12 de l'année produisant les intérêts même s'ils ne sont connus que l'année suivante), au Service local des Impôts est aussi disponible sur le site.

2) Quelle est la situation au 1er Mars 2018

La situation est trés diverse, suivant la date des demandes d'exonérations et les recours auprés des tribunaux administratifs. Il semble que les dernières demandes ont été accordées pour l'intégralité des PSF (sauf les 2%) et sur les dernières années de déclaration de l'impôt sur le revenu (revenus 2012, 2013, 2014, 2015 si prélèvements à la source au 31.12.2015 et même exceptionnellement pour les revenus 2016 pour 1 adhérent au moins). Cependant le remboursement des PSF retenus à la source (PEL, Assurance vie etc...) pose encore problème car certaines directions départementales essaient de se déclarer incompétentes et renvoient vers les gestionnaires des contrats (Banques et Organismes d'assurance vie), qui ne peuvent en aucun cas rembourser des sommes déjà versées au fisc.

La situation est bien plus chaotique sur les demandes antérieures qui n'ont pas permis d'obtenir le remboursement intégral de tous les types de PSF, ni des années postérieures à 2015, en fonction des dates des demandes et des recours auprés des Tribunaux Administratifs.

Voir détails sur le site de l'AFFCE (Association des françaises et français des institutions communautaires et européennes)

(http://www.affce.eu/sites/default/files/contenu/fichiers/affce_pdf.pdf)

3) Position et actions de l'AIACE France

Une action commune demandée par certains de nos adhérents n'est malheureusement pas possible compte tenu des situations diverses. Notre recommandation est donc de faire les demandes d'exonérations auprès du service des impôts en utilisant les lettres types préparées par la Commission (Me Jacques Buekenhoudt), que vous trouverez sur le site de AIACE France. Joindre également la nouvelle attestation annuelle d'exonération des pensions, qui est maintenant très complète incluant les références aux 2 arrêts de la CJUE. En cas de refus du centre des impôts, faire un recours auprès du Tribunal Administratif dont vous dépendez, impérativement dans les 2 mois de la réception de la réponse négative, en utilisant les mêmes argumentations que celle des lettres types (La procédure étant essentiellement écrite, le recours à un Avocat n'est pas nécessaire).

Faire simultanément une demande d'aide à la Commission (Article 24) afin d'obtenir une aide technique supplémentaire et un éventuel remboursement des frais d'avocats en cas de difficultés supplémentaires.

En contact permanent avec l'AFFCE et les services concernés de la Commission, nous établissons également un listing (liste email) des adhérents qui nous ont contactés sur ce sujet. N'hesitez donc pas a nous contacter pour nous tenir informer de la progression de votre dossier personnel auprés du service des impots afin que nous puissions actualiser l'évolution globale et diffuser l'information en retour.

URSSAF

Suite à l'instauration du système PUMa (protection universelle maladie) en France en 2016, un certain nombre de nos adhérents ont reçu des demandes de cotisation à ce nouveau régime. Nous avons alerté les délégués et placé un modèle de réponse sur notre site web et nous avons également pris contact avec les responsables de l'URSSAF pour voir pourquoi ces demandes de cotisations ont été envoyées.

Taxe d'habitation

Malgré l'information donnée régulièrement certains adhérents continuent à nous poser des questions sur ce sujet. Nous répétons que pour le moment cette taxe est due par toute personne occupant un logement en France. Des exonérations sont possibles, mais elles sont liées aux ressources. Être non imposable à l'impôt sur le revenu ne conduit pas nécessairement à bénéficier d'une exonération de la taxe d'habitation. La Cour de Justice a confirmé dans un arrêt du 21 mai 2015 qu'un Etat membre peut

tenir compte de l'existence et du montant de la pension pour attribuer, réduire ou refuser des abattements liés à un plafond de revenus.

Des réformes sont prévues à partir de cette année, mais pour le moment les exonérations seront toujours liées aux ressources.

Brexit

Nous continuons de suivre ce dossier de près, avec une mailing liste d'une soixantaine de collègues concernés

La Communication

INFO et VOX

Au sein du comité Isabelle Kardacz est responsable de l'INFO³ (notre bulletin semestriel). Nous manquons toujours de contributions de nos membres et nous lançons à nouveau un appel pour des articles sur tout sujet, qui pourrait intéresser les lecteurs. Nous rappelons aussi que tout membre peut aussi contribuer à VOX, bulletin d'AIACE Internationale, qui est distribué à tous les pensionnés.

Flash Infos

Après chaque réunion du comité, le secrétariat envoie ce que nous appelons un « Flash Infos » qui comporte une ou deux pages d'informations.

Annuaire

Un nouvel annuaire a été distribué fin 2017. Dans ce document on trouve la liste des adhérents de l'AIACE-France en ordre alphabétique. Nous avons aussi présenté les listes par région et département, avec la mention de l'institution d'origine. Les noms des membres du Comité, le Bureau, les Délégués régionaux et responsables de secteurs ainsi que les coordonnées du « helpdesk » informatique sont tous indiqués dans les pages d'introduction.

Site Web

Anne Ropers, membre du comité, est responsable du site Web. Le site est régulièrement mis à jour et contient nombre d'informations utiles. Toute information que n'est pas considérée comme publique (annuaire, comptes-rendus de réunions...) se trouve dans la rubrique « coin des adhérents » avec un accès utilisant un mot de passe.

Les régions

Actions sociales

Les actions sociales constituent un domaine important de notre activité associative et pour lesquelles nous avons des obligations selon les accords signés par AIACE-Internationale avec les institutions. Les deux régions avec le plus grand nombre d'adhérents, PACA, précurseur en ce domaine, et Ile de France, sont particulièrement actives. Les autres régions développent un réseau très actif de bénévoles

³Nos membres qui souhaitent contribuer au bulletin ou qui ont des idées à partager sont invités à contacter Isabelle Kardacz

également. Michèle Thozet, Déléguée de la Région PACA Corse est la coordinatrice des bénévoles au niveau national.

En région PACA, le système dit « SENECA », créé par Peter Von Der Hardt, est un modèle pour les autres régions ainsi que les autres sections nationales de l'AIACE. Des bénévoles prennent contact régulièrement avec les adhérents résidents, par téléphone. Ils se réunissent pour faire le point sur la situation. Si celle-ci l'exige, ils prennent les mesures nécessaires, comme l'appel à des assistantes sociales, la consultation de spécialistes ou tous actes qui nécessitent une intervention d'urgence.

Convivialité

Les délégués régionaux organisent chaque année une ou plusieurs rencontres, excursions ou sorties communes entre les membres qui le souhaitent. C'est l'occasion de se revoir et de prendre des nouvelles tant personnelles que sur nos intérêts communs. Ces activités ne sont pas réservées aux seuls adhérents de la région concernée et tous les adhérents y sont conviés. Les annonces sont faites sur le site et via votre délégué.

Des comptes-rendus détaillés de ces sorties et événements en 2017/2018 sont relatés dans l'INFO mais vous trouverez dans ces rapports des délégués régionaux ci-dessous un résumé succinct :

Auvergne- Bourgogne - Rhone-Alpes

Bénévolat

La région, qui comprend 13 départements, est gérée par une déléguée régionale (non élue) et trois bénévoles dont un ne désire pas se faire connaître « officiellement ».

Sur le plan social, les demandes sont très diverses. L'équipe gère divers problèmes comme les relations avec ISPRA, suivi des personnes mises sous tutelle et assistance à domicile. Elle continue de prendre des nouvelles des adhérents, écouter, rassurer, surtout avec les personnes isolées.

Les 74 contacts informatisés reçoivent régulièrement toutes les informations utiles.

En matière d'assistance :

- Il est fait appel aux services sociaux du domicile de l'adhérent en grande difficulté, si nécessaire
- Les questions concernant la fiscalité sont répercutées aux personnes responsables et compétentes.

Activités conviviales

En septembre 2017, du 22 au 24 septembre, 25 participants se sont retrouvés pour visiter la belle ville de LYON. Plus de la moitié se connaissaient déjà pour s'être retrouvés les années précédentes, avec la présence appréciée de membres de l'Ile de France. Un compte rendu détaillé se trouve dans L'INFO n° 35 de novembre 2017.

Bretagne

La Région Bretagne dispose d'une nouvelle déléguée/bénévole en charge plus particulièrement des adhérents résidant dans le département du Finistère. Il s'agit de Danièle D'Hossche.

En matière de convivialité, une rencontre /découverte de Rennes a été organisée avec notamment une visite du Parlement de Bretagne et du musée de Bretagne. Forts de cette première expérience, une découverte de l'Île de Groix est prévue au mois de mai 2018.

Les adhérents en Bretagne reçoivent régulièrement par mail de la documentation et des informations utiles au regard de notre situation. Les retours suite à ces envois sont positifs. En matière d'assistance, les questions fiscales en particulier celles relatives à la perception des prélèvements sociaux soulèvent en fait, à la vue de chaque dossier, des questions spécifiques que nous transmettons aux personnes compétentes.

Grand Est élargi au Jura, Territoire de Belfort et à la Haute -Saône

Nous ne sommes toujours que deux délégués pour cet immense territoire plus grand que deux fois la Belgique. D'emblée, appel pressant à bénévoles.

Si nous restons pauvres en bénévoles, la délégation fournit à l'association le trésorier et son adjoint et j'assume ma part de « diplomatie AIACE-France » au conseil d'administration de l'AIACE INTERNATIONALE, au Groupe Technique et lors des rencontres avec le Bureau Liquidateur d'ISPRA. Ceci a permis d'obtenir une petite rallonge aux transferts des crédits octroyés annuellement par l'AIACE-INTERNATIONALE et une clarification favorable en ce qui concerne le plafond de remboursement des CPAP pour les collègues appareillés en France.

Par chance, nos adhérents semblent en bonne santé ou bien maîtrisent les arcanes du RCAM en ligne car le nombre d'interventions individuelles reste stable d'une année sur l'autre : une petite dizaine de demandes d'aides. Principalement des dossiers concernant le PMO, la DG RH et des explications liées à l'évolution du dossier des PSF. Plusieurs de nos membres m'ont signalé que les services fiscaux d'Alsace avaient commencé les remboursements de CSG au début de l'automne 2017. L'attractivité de notre association dans cette méga-région ne faiblit pas. Nous avons enregistré une croissance à deux chiffres sur les douze mois écoulés : 17 nouvelles adhésions !

La sortie annuelle 2017 placée sous le double $60^{\text{ème}}$ anniversaire des traités et de la « petite réunification » du SARRLAND à la République fédérale a permis à 33 membres de découvrir ce voisin méconnu du grand nombre. Accueil à la Chancellerie, présentation de leur stratégie France et sa mesure phare, tous les jeunes bilingues en 2025, visite de la ville de Saarbrücken et de l'exposition sur l'or des Inca à la « VÖLKLINGER HÜTTE » site classé par l'Unesco.

La fin d'année nous a révélé l'existence d'une écrivaine dans notre groupe. Lauréate du grand prix du roman de la Ville de Strasbourg. Une fiche de lecture en perspective dans la prochaine revue!

Ile-de-France

La région Ile-de-France compte environ **250** adhérents. Plus de 45% d'entre eux ont plus de 80 ans et 39% ont entre 65 et 75 ans. Avec une sorte de déséquilibre géographique. Les plus âgés résident plutôt dans l'Ouest de la Région (arrondissements parisiens et banlieues). Depuis huit ans, la région est divisée en 12 secteurs géographiques de façon à favoriser l'entraide de proximité, mais actuellement quatre des douze zones sont dépourvues de bénévoles permanents et les candidats ne se bousculent pas...

Or, paradoxalement, un autre bénévolat plus ponctuel est actif et créatif. En Ile-de-France, qui a une idée, la propose et la met en œuvre avec l'appui de l'équipe « officielle ». Ainsi depuis la dernière Assemblée générale, les adhérents se sont vus proposer de multiples activités : 18 rencontres littéraires (en deux types de groupe), trois randonnées dans Paris, la visite de l'exposition Pierre le grand à Versailles et celle de la manufacture de Sèvres, trois sorties au Théâtre (Comédie française, Odéon et concert au Théâtre des Champs Elysées), deux conférences (La Biodiversité avec Albin de Villepin et le système français de santé avec Hubert Garrigue-Guyonnaud). Ces opportunités de rencontre sont cadencées quasi chaque deux semaines (hormis l'été). Et chaque rencontre inclut généralement un temps dédié à un repas ou une collation. Aux quels il faut ajouter trois repas d'accueil organisés pour les nouveaux adhérents.

D'autre part, chaque semestre, les **bénévoles** se retrouvent pour un temps de travail incluant un déjeuner. A l'occasion du Nouvel an, les bénévoles sont invités à initier des **contacts systématiques** auprès des adhérents de leur zone de référence. Les uns ont choisi d'envoyer des courriers, d'autres ont cherché le contact par téléphone ; certains ont lancé une invitation autour d'un thé. Ces démarches ont permis de repérer des personnes en difficulté, ou qui avaient déménagé pour

Plusieurs membres de l'AIACE en Ile-de France sont aussi impliqués dans des réseaux ou structures européennes : Mouvement européen, Notre Europe/ Institut Jacques Delors, Fondation Schumann, Maison de l'Europe, Pulse of Europe... Un groupe de travail en vue des **élections européennes 2019** est en cours de constitution.

rejoindre une maison de retraite ou une structure médicalisée.

Les liens avec **Old'Up**, notamment par la participation à des colloques sur les droits des personnes âgées et une réflexion sur la longévité, se poursuivent.

Un sujet important nous préoccupe : le refus par certains hôpitaux des prises en charge par le RCAM/Ispra et le temps qu'il faut pour comprendre les raisons de ce blocage et avancer vers une solution constructive.

Nouvelle Aquitaine

Bénévolat

L'activité bénévolat est bien sûr la principale activité de la région Nouvelle Aquitaine.

Nous sommes actuellement 5 bénévoles pour 107 membres pour une région couvrant 12 départements et 84 061 km2. Les demandes sont très diverses et couvrent entre autres les réponses aux appels et courriers, les visites à domicile, l'aide informatique, l'intervention auprès d'hôpitaux... Essentiellement liées aux problèmes de maladies, mais aussi concernant la fiscalité et même les cautions financières pour la location de logement.

Activités conviviales

Début Juin une sortie en pinasse sur le bassin d'Arcachon a été organisée pour visiter le banc d'Arguin et remonter le long de la presqu'ile du Cap Ferret... Occasion pour se jeter dans l'eau fraîche du Bassin d'Arcachon!

Début Décembre un repas de fin d'année a été organisé à Hossegor au Restaurant Jean des Sables... Plusieurs collègues de la section Espagnole se sont joints à nous à cette occasion!

Communication

Nous avons mis en place une liste de diffusion semi-automatique pour la diffusion de circulaires, notes et autres informations utiles. Cette liste autorise la possibilité de désinscription par les adhérents euxmêmes.

En outre, Francine Petitpierre gère la liste des adhérents de la Région indiquant les bénévoles « responsables » par secteur.

Occitanie

Suite à une réunion tenue avec les bénévoles de la région, on a décidé de la couper en deux, Occitanie Est et Ouest.

La région Occitanie-Est a eu le plaisir d'accueillir 13 nouveaux adhérents. Deux nouveaux bénévoles, Georges Clet et Guido Cox apportent leur aide et leurs compétences. Les interventions auprès des adhérents concernent principalement le RCAM que ce soit pour des prises en charge ou la gestion des frais médicaux, et plus rarement des questions traitant de la fiscalité.

Tout au long de l'année 2017 des informations administratives susceptibles d'intéresser les adhérents leur ont été régulièrement envoyées ainsi que des articles de presse sur les politiques européennes.

En mars 2017 la région a accueilli à Montpellier l'assemblée générale de l'AIACE, tandis qu'en octobre une sortie organisée à Ste Eulalie de Cernon en Aveyron a réuni près d'une trentaine de participants.

PACA Corse

Bénévolat

L'activité de bénévolat est une des activités essentielles de la Région. Nous avons 30 bénévoles pour 310 adhérents. Les activités des 6 départements de la Région consistent principalement en prises de contact, réponses aux appels et courriers, visites à domicile, suivi de cas plus difficiles comme l'aide administrative à une collègue ayant subi un accident ou le soutien administratif et moral de la veuve d'un fonctionnaire.

Les dossiers plus particuliers qui ont été traités sont les suivants :

Dossier du bénévole : ce dossier est destiné à faciliter le travail de bénévolat des volontaires a été constitué par Alberto De Michelis et Bernard Lavorel. Il a été finalisé en janvier 2017. Sa mise à jour régulière est effectuée par Brigitte Soudier, Alberto De Michelis et Michèle Thozet. Il a été récemment mis à disposition des bénévoles nationaux via le site d'AIACE France. Sur la base du constat que trop peu de bénévoles, voire de coordinateurs, ne le consultent pas, il a été décidé récemment de le mettre à disposition de l'ensemble des adhérents. Il a été posté sur le site d'AIACE France, au « coin des adhérents ». C'est Anne Ropers, webmaster d'AIACE France, qui l'a téléchargé et le met à jour sur le site.

Enquête enfants handicapés: en février 2017, notre attention ayant été attirée sur le cas d'un collègue parent d'un enfant handicapé, une enquête a été lancée par courriels auprès de l'ensemble des pensionnés de la Région PACA Corse. Le but était de savoir si d'autres parents ne bénéficiaient pas de la double allocation pour enfant à charge à laquelle ils ont éventuellement droit. Seules deux réponses, hors sujet, nous ont été parvenues. Le seul cas connu était donc celui du parent qui n'était pas allé au bout des démarches administratives avec la Commission et qui par conséquent ne percevait plus la double allocation.

Le cas particulier ayant été réglé, l'attention de tous les pensionnés de l'UE, via Isabelle Kardacz et Monique Théâtre, a été attirée sur cette problématique dans l'INFO SENIORS no 15 de juillet-septembre 2017.

Convivialité

Des déjeuners annuels entre collègues retraités ont lieu dans les Bouches du Rhône, le Var et le Vaucluse. Dans les Alpes Maritimes, à Nice, un groupe se réunit régulièrement tous les mardis dans un restaurant. Ces rencontres permettent également de répondre aux questions éventuelles, de distribuer des documents et de trouver ensemble des solutions aux problèmes posés. La participation est d'une quinzaine de collègues. Dans les Bouches du Rhône, outre le déjeuner annuel, un déjeuner se tient chaque premier mardi du mois

- dans un restaurant d'Aix-en-Provence, déjeuner qui rencontre un réel intérêt puisque la participation est de l'ordre de 20 personnes.
- Une rencontre de trois jours a eu lieu en Corse, à l'Ile Rousse, en octobre 2017 et a réuni 36 participants. Une nouvelle rencontre est en préparation sur le thème « bonnes tables et beaux musées de la Côte d'Azur ».
- Quelques personnes participent régulièrement à des conférences organisées par le Mouvement Européen des Alpes Maritimes.

Information

La diffusion de circulaires, notes et autres informations utiles a continué à se faire via le robot de diffusion géré par Winfried Boettcher. C'est ainsi que 33 messages ont été diffusés. Cette diffusion est accompagnée d'un travail d'édition afin de donner aux textes ou fichiers un certain style. En outre, Winfried Boettcher gère la liste des anciens de la Région et la met à jour avec l'aide des coordinateurs départementaux.

AIACE Internationale - ASSISES

Les Assises 2017 de l'AIACE-Internationale se sont déroulées à Maastricht en juin dernier. Plusieurs de nos membres ont pu y assister et d'autres ont pu suivre les débats en ligne avec un accès par webstreaming. Des informations et photos figurent dans le VOX no 107 et sur le site Internet des assises : http://www.AIACE-assises-europa.eu/

Les Assises 2018 auront lieu à Valencia en Espagne du 22 au 26 mai et l'inscription est ouverte. Les formulaires d'inscription se trouvent sur le site et dans le VOX no. 108.

Remerciements et conclusions

Comme chaque année je voudrais saluer le travail du secrétariat qui continue de répondre avec efficacité et bonne humeur au nombre croissant de demandes de toutes sortes. Je remercie mes collègues du comité et les délégués régionaux et les bénévoles, sans lesquels nous ne pourrions pas fonctionner. Une mention particulière pour nos collègues qui se sont retirés cette année - Francine Petit, notre secrétaire dévouée pendant de nombreuses années, toujours à l'écoute et disponible, François Janvier, trésorier, Marinus Ooms, help-desk informatique et Pierre Frigola, délégué régional. Ils ont tous contribué énormément de leur temps et leur compétence à notre association et j'espère qu'ils partent avec de bons souvenirs.

2018-2019 sera la dernière année du mandat de l'actuel comité. Pour certains d'entre nous, cela fera plus de six années de mandat et nous estimons qu'il faut laisser la place aux (plus) jeunes. Tout adhérent qui le souhaite peut s'associer dès à présent à nos travaux pour se familiariser avec les dossiers en vue de se présenter aux élections en 2019. Nous vous attendons!

Anne Harris–Hennon Présidente